

Les fouilles sous-marines du phare d'Alexandrie

Monsieur Jean-Yves Empereur, Monsieur Nicolas Grimal

Citer ce document / Cite this document :

Empereur Jean-Yves, Grimal Nicolas. Les fouilles sous-marines du phare d'Alexandrie. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 141^e année, N. 3, 1997. pp. 693-713;

doi : <https://doi.org/10.3406/crai.1997.15771>

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1997_num_141_3_15771

Fichier pdf généré le 21/05/2018

COMMUNICATION

LES FOUILLES SOUS-MARINES DU PHARE D'ALEXANDRIE.
PAR MM. JEAN-YVES EMPEREUR ET NICOLAS GRIMAL.

Afin de protéger des tempêtes du nord le fort construit à la fin du XV^e siècle par le sultan mamelouk Qaitbay sur la presqu'île d'Anfouchy, à la pointe orientale de l'ancienne île de Pharos (fig. 1), les autorités égyptiennes ont entrepris la construction d'un brise-lames immergé à quelques dizaines de mètres en mer. Elles ont procédé, en 1994, à l'immersion d'une première série de blocs de béton, pour s'apercevoir très rapidement que ceux-ci allaient recouvrir un site antique submergé, gisant par 6 à 8 mètres de profondeur.

Même si l'opinion publique l'avait oublié, la découverte de ce site datait de plus d'une trentaine d'années. Dès 1961, le plongeur égyptien Kamal Abou al-Saadat avait repéré certains des monuments engloutis¹, et Honor Frost avait été chargée en 1968 par l'UNESCO de procéder à une évaluation du site. Elle avait alors publié un premier rapport, agrémenté de quelques dessins qui faisaient comprendre l'importance de cet ensemble², qu'elle avait, la première, associé au Phare. Mais, malgré ces indications et celles de quelques visiteurs amateurs³, le site était resté depuis relativement oublié. La situation militaire de l'Égypte depuis 1948, en effet, explique que les côtes ont été, et continuent d'être étroitement surveillées, pour des raisons stratégiques évidentes. Cet état de fait a eu pour conséquence une interdiction générale de la plongée, sauf rares exceptions, et si le tourisme sous-marin se développe depuis quelques années en mer Rouge, il n'en va pas encore de même en Méditerranée.

À l'automne 1994, le Conseil suprême des Antiquités de l'Égypte s'est donc tourné vers les équipes archéologiques opérant en Alexandrie. Franck Goddio, qui était titulaire à cette époque d'une autorisation de *survey* sous-marin, ayant répondu négativement

1. Sur les indications données par la grande presse, cf. *Orientalia* 32, 1963, p. 83 ; 33, 1964, p. 338 ; 34, 1965, p. 176.

2. H. Frost, « The Pharos Site, Alexandria, Egypt », *International Journal of Nautical Archaeology* 4, 1975, p. 126-130 ; cf. *Orientalia* 39, 1970, p. 321.

3. *Orientalia* 49, 1980, p. 348 ; *Mondo Sommerso*, 1980, et Stephan A. Schwartz, *Opération Alexandrie*, 1985, p. 237-270.



FIG. 1. Le fort de Qaitbay vu d'hélicoptère (cliché Saint-Compoint, Sygma).

à la demande des autorités archéologiques, le professeur Abdel-Halim Nur al-Dine, alors secrétaire général du Conseil suprême des Antiquités, et M^{me} Dorreya Saïd, qui était à l'époque directeur du Musée gréco-romain, ont demandé à Jean-Yves Empereur de prendre en charge les fouilles sous-marines d'urgence que réclamait la situation. Le Centre d'Études alexandrines a donc entrepris, avec l'appui de l'Institut français d'Archéologie orientale, une première campagne, qui était, en quelque sorte, l'extension quasi naturelle de ses activités de sauvetage à terre, au cœur de la ville moderne d'Alexandrie⁴.

Depuis 1994 et jusqu'à ce jour, une équipe franco-égyptienne procède à une fouille de sauvetage, sous la direction de Jean-Yves Empereur, sur ces ruines immergées, dont la situation laissait supposer qu'elles devaient être, d'une façon ou d'une autre, associées au Phare d'Alexandrie. Les travaux, commencés avec les moyens propres du Centre d'Études alexandrines et de l'Institut français d'Archéologie orientale avec l'appui du ministère des Affaires étrangères, ont bénéficié, en 1995, de l'aide de la Société de production Gédéon et de la Fondation-Elf, rejointe en 1996 par la Fondation-E.D.F. Les sociétés Leica et Zodiac entrent, pour leur part, dans le projet par le biais d'une aide en mécénat technologique. Ainsi, une fouille sous-marine de grande ampleur a pu être entreprise, totalisant, en quatre campagnes, plus de douze mois de travail sur le terrain, avec, en moyenne, une trentaine de plongeurs⁵, français et égyptiens participant à chaque campagne.

L'objectif premier de ces campagnes était de délimiter la zone archéologique et d'en préciser la nature ; on a donc entrepris une carte topographique et une documentation graphique et photographique de chacun des plus de 2000 blocs architecturaux gisant pêle-mêle sur un périmètre d'une surface de 2,25 ha : colonnes de toutes tailles par centaines, bases et chapiteaux, sphinx et statues, sans oublier d'immenses blocs de granit que leur position et leur taille désignent dès le départ comme des éléments probablement effondrés du célèbre Phare (fig. 2).

4. J. Leclant, G. Clerc, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1993-1994 », *Orientalia* 64, 1995, p. 229-233.

5. Le premier rapport préliminaire a été publié dans le *BCH* 119, 1995, p. 424-457. Depuis, sont parus : J.-Y. Empereur, « Égypte : Le site du Phare d'Alexandrie », *Archéologia* 311, 1995, p. 30-33 ; Id., « On a retrouvé le Phare d'Alexandrie ! », *L'Histoire* 187, avril 1995 ; N. Grimal, « Travaux de l'IFAO en 1994-1995 : Alexandrie », *BIFAO* 95, 1995, p. 594-600 ; J.-Y. Empereur, « Alexandria : The Underwater Site near Qait Bay Fort », *Egyptian Archaeology* 8, 1996, p. 7-10 ; Id., « The Discovery of the Pharos in Alexandria », *Minerva*, 7/1, 1996, p. 5-6 ; Id., « Raising Statues and Blocks from the Sea at Alexandria », *Egyptian Archaeology* 9, 1996, p. 19-22 ; N. Grimal, « Travaux de l'IFAO en 1995-1996 : Alexandrie », *BIFAO* 96, 1996, p. 544-570.

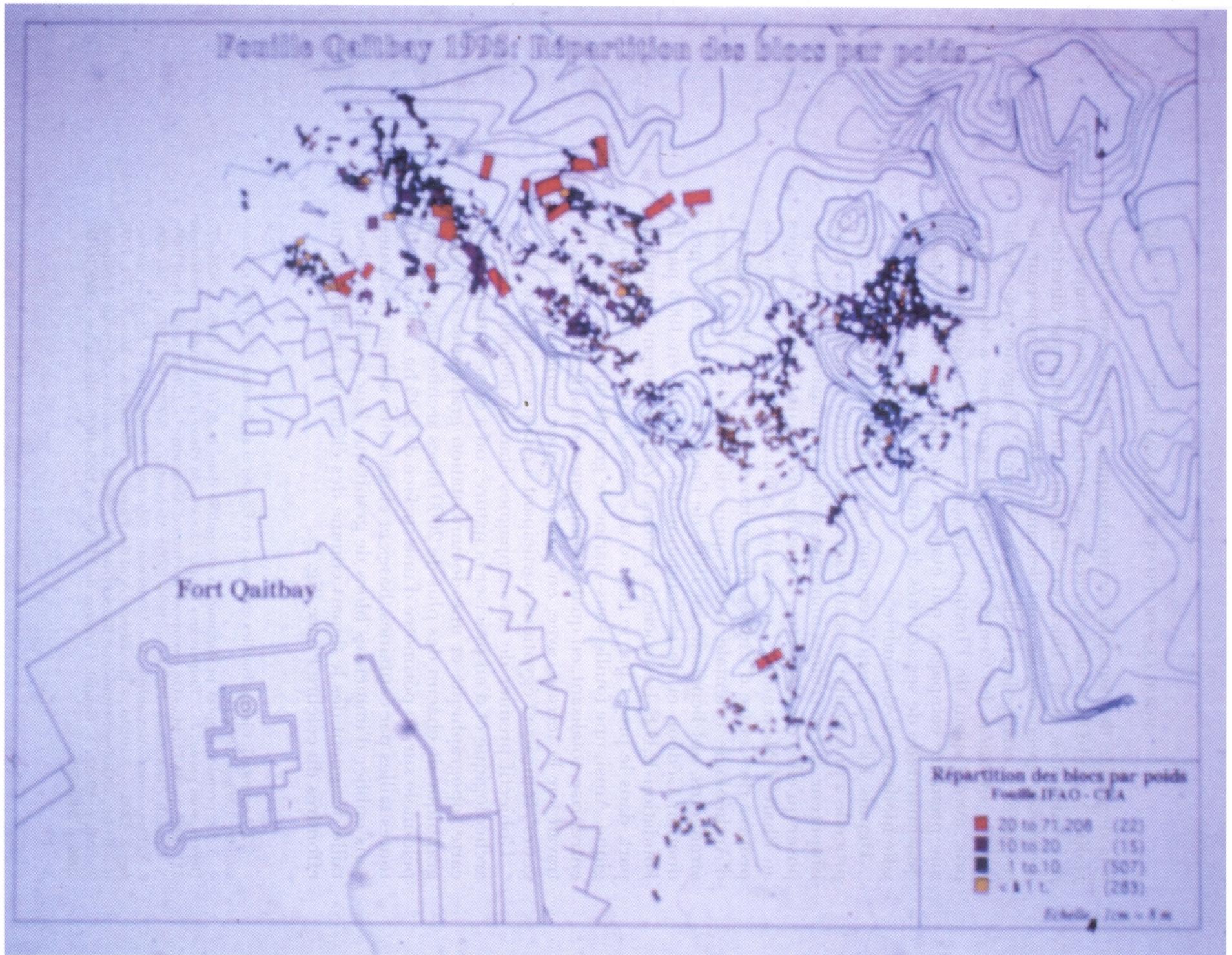


FIG. 2. Carte topographique du site immergé.

Car c'est, bien évidemment, la première question que l'on est en droit de se poser devant cette accumulation de milliers de blocs. Parmi eux, une série de pièces de granit sortent du lot par leur taille extraordinaire : mesurant parfois plus de 11 mètres de longueur, pesant 75 tonnes chacun, cette vingtaine de blocs est disposée en une ligne qui prend son origine au pied du fort mamelouk pour s'en éloigner d'une soixantaine de mètres vers le nord-est. Certains sont brisés en deux, voire trois fragments, ce qui indique qu'ils sont tombés d'une certaine hauteur. Ils sont d'une taille et d'un poids sortant des normes ordinaires et disposés en ligne et brisés en plusieurs fragments par suite d'une chute : comment ne pas être tenté de les attribuer au célèbre Phare, lorsque l'on sait par les auteurs antiques et arabes qu'il se dressait justement à la pointe orientale de l'île de Pharos⁶ et que la tradition — qui après tout n'est pas si vieille — raconte que le sultan Qaitbay a construit son fortin sur les ruines mêmes de cette tour ? Certes, on n'a découvert aucune trace de la statue de Zeus qui coiffait son sommet, ni de l'inscription dédicatoire de Sôstratos de Gnide qui viendrait heureusement confirmer cette impression.

Mais à quel autre monument extraordinaire attribuer ces blocs qui sortent du commun ? Le fait qu'ils soient en granit rose d'Assouan alors que Strabon rapporte que le Phare était construit en pierre blanche (en non pas en marbre, contresens bizarrement repris d'un traducteur à l'autre)⁷, ne paraît pas un obstacle à y reconnaître des éléments de portes, jambages, linteaux, ou d'encadrement de fenêtres du Phare, parties qui demandaient des matériaux plus solides, étant donné leur taille. On débite plus facilement des éléments de grandes dimensions dans le granit que dans le marbre, et le recours à ce matériau local permettait aussi de limiter les importations, tout en permettant de recourir aux techniques traditionnelles des constructeurs égyptiens. Certes, on ne pourra jamais reconstruire le Phare à partir des seuls éléments que l'archéologie a permis de retrouver, mais on peut espérer accumuler désormais suffisamment d'indices pour donner un jour une image un peu plus précise de cette tour, en affinant et corrigeant la reconstruction graphique qu'Hermann Thiersch en avait donné au début de ce siècle⁸. Le savant allemand a fixé pendant presque cent ans notre vision du Phare : on peut ajouter de nouveaux documents qui sont apparus après la publication de son livre :

6. Strabon, XVII, 6.

7. Id., *ibid.*

8. H. Thiersch, *Pharos*, 1909.

nouvelles représentations antiques du Phare (mosaïques, verre, gemme, etc.) et descriptions par des auteurs qui ont visité le monument⁹. Ces documents ainsi que quelques enseignements provenant des fouilles actuelles tendent à montrer que cette construction était, plus que l'on ne s'y attendait, un mélange de style grec et de tradition pharaonique, illustrant bien la particularité et l'originalité du monde alexandrin.

Les représentations des temples et des tombes pharaoniques montrent à quel degré de maîtrise les Égyptiens étaient parvenus dans le transport et l'érection des obélisques, monolithes dont les plus importants dépassent les 300 tonnes¹⁰. Grâce à ces scènes figurées, grâce à la pérennité de la technique pharaonique qui permit la construction, contemporaine d'Alexandrie, des magnifiques temples ptolémaïques de Haute-Égypte, et sans doute aussi grâce aux vastes campagnes de traduction en grec des textes égyptiens à partir de Ptolémée II, voire dès le règne de son père¹¹, les ingénieurs grecs font leur profit de cette expérience et les traités de sciences appliquées, notamment de mécanique, se multiplient dans les milieux alexandrins. Cette tour est vraisemblablement un résultat de ces recherches architecturales, destinée à guider les voyageurs qui arrivaient vers les rivages égyptiens. Ce chef-d'œuvre avait frappé les contemporains qui rangèrent bien vite le Phare au nombre des sept merveilles du monde.

D'autres monuments engloutis révélés par les fouilles du Centre d'Études alexandrines peuvent être probablement mis également en relation avec le Phare. Il s'agit des fragments de cinq statues colossales.

Le premier est le corps d'un Ptolémée représenté en pharaon, en granit rose d'Assouan. Dans son état actuel, il mesure 4,55 m depuis la base du cou jusqu'à mi-cuisse¹². La visite du président de la République Jacques Chirac sur le site, en avril 1996, a fourni l'occasion de

9. F. Daumas, B. Mathieu, « Le Phare d'Alexandrie et ses dieux : un document inédit », *Academiae Analecta* 49, 1987, p.43-55, ont donné une recension commode de ces nouveaux documents.

10. L'obélisque d'Hatshepsout à Karnak pèse 323 tonnes, sans parler de l'obélisque inachevé encore en place, à moitié débité, dans une carrière d'Assouan : son poids est estimé à 1168 tonnes ! Cf. L. Habachi, *The Obelisks of Egypt*, 1984, p. 17, 60, 94, 155, etc. pour leur poids et 27-37 pour leur transport et leur érection.

11. Voir l'article évocateur d'A. Le Boulluec, « Sagesses barbares », dans *Alexandrie, III^e siècle av. J.-C.* (Autrement, 19), 1992, p.63-77, où l'on trouvera évoquées les traductions en grec des écrits juifs, réalisées dès le règne de Ptolémée I^{er} (p. 76).

12. Inv. 1001 (inv. 94 : 01) : colosse royal fragmentaire en granit rose (H. 4,55 m). Une fois sorti de l'eau, cet important fragment de colosse s'est révélé d'une remarquable qualité de sculpture, tant dans le rendu de la musculature que dans celui du plissé du pagne. Le pilier dorsal, que les concrétions permettaient de supposer inscrit, est en fait anépigraphe.

mettre à terre une tête colossale¹³ qui s'est avérée recoller avec ce corps : il s'agit d'un Ptolémée II aux traits juvéniles, aux formes presque féminines. Si on rapproche de cette statue une des deux bases voisines et une double couronne, on obtient un colosse de dimensions impressionnantes, avoisinant les 13 m de hauteur. Cette statue rappelle qu'une Isis colossale avait été récupérée sur le même site en 1962 par Kamal Abou al-Saadat : Honor Frost nous a appris que le Ptolémée Pharaon était en fait couché parallèlement à cette épouse royale représentée sous la forme de la principale divinité du monde ptolémaïque, et leurs bases (2,20 m de hauteur) se trouvaient encore récemment sous l'eau, l'une contre l'autre. Ils formaient l'un des couples royaux dont l'image se dressait au pied du Phare. Au moins trois couples de souverains étaient représentés¹⁴, si l'on en juge par les fragments (deux autres têtes coiffées du *némès* et un torse féminin¹⁵) et par les bases d'une demi-douzaine de statues colossales qui ont été retrouvées au cours des fouilles¹⁶.

Ces colosses royaux s'élevaient au pied du Phare et témoignent du souci des Ptolémées d'associer leur image au monument le plus célèbre de la ville, à l'instar des rois égyptiens devant les

13. Inv. 1321 : tête de statue masculine en granit rose (H. 0,80 m.). Malgré un aspect général érodé, on distingue quelques traits du visage, en particulier les commissures des lèvres, les oreilles et les yeux qui étaient incrustés. La partie supérieure de la coiffure est creusée d'une mortaise destinée à y adapter une couronne (probablement un *pschent*). Il convient encore d'ajouter un bras, en granit rose également (inv. 3200) qui constitue vraisemblablement la partie supérieure 'de l'épaule au coude', du bras gauche du colosse royal inv. 1001 : le tenon, inégalement conservé sur toute sa longueur, semble correspondre aux traces d'arrachement visibles sur le côté gauche du buste de celui-ci.

14. Nombre de grands fragments sculptés, impossibles à identifier pour l'instant, sont encore prisonniers des blocs de béton sous lesquels on les aperçoit. Le nettoyage de la partie accessible de l'un d'entre eux a permis d'y reconnaître une troisième tête colossale masculine comportant un reste de pilier dorsal : la taille et les contours de la cassure permettent d'affirmer qu'il s'agit de celle du colosse royal.

15. Inv. 1005 / inv. 94 : 19 ; buste de statue féminine en granit rose (H. 1,25 m ; l. 1,23 m ; ép. 0,66 m.). Bien qu'érodée et réduite au buste, la statue a conservé sur la poitrine le détail d'un beau plissé de style ptolémaïque. Un autre élément appartient probablement à l'une des statues de reine. Il s'agit d'une couronne hathorique, en granit rose (inv. 1017 / inv. 94 : 10 ; H. 1,80 m.). Le nettoyage de la pièce a permis de constater que, à l'inverse de ce qu'on avait d'abord pensé, les plumes de la couronne ont gardé leur hauteur initiale ; par ailleurs, après vérification au Musée maritime, il semble à peu près certain que la couronne soit celle de la reine représentée en Isis sortie de l'eau en 1962.

Il convient encore de mentionner une tête de statue masculine (inv. 1314, toujours en granit rose ; H. 0,70 m.) qui n'est plus aujourd'hui qu'un bloc ovoïde presque informe. Les traits du visage ont complètement disparu : on ne devine qu'une oreille et l'arrondi de la coiffure — un autre fragment de statue (bassin et cuisse), toujours en granit rose, très érodé, qui appartenait à un colosse masculin conservé seulement du haut des jambes à la taille. Le devant du pagne que portait le roi, à l'égyptienne, a complètement disparu.

16. Les 36 pièces qui ont été mises à terre sont maintenant visibles par le public : après désalinisation — opération qui a duré 6 mois —, après une restauration mécanique, 7 sphinx, 3 obélisques, 2 colonnes papyrifères, 4 statues colossales, etc. ont été disposées dans un petit musée en plein air sur le site de l'Odéon romain de Kôm el-Dikka.

pylônes des temples. Tous les voyageurs entrant dans le port passaient devant ces statues, sous la protection du couple royal présent au pied du Phare. S'agit-il des « Dieux Sauveurs » auxquels l'inscription dédicatoire de Sôstratos de Cnide consacre le Phare ? Bien évidemment, s'il s'agit de Ptolémée II, l'identification du Phare est encore renforcée puisque c'est sous son règne que le Phare a été terminé. Sous les blocs de béton se trouve encore la base de la statue colossale de la reine représentée sous les traits de la déesse Isis, conservée aujourd'hui au Musée maritime. Ce ne sont là que quelques éléments à verser à un débat, dans lequel on nous pardonnera de ne pas entrer plus avant.

On remarquera toutefois que, dans cette ville grecque d'Alexandrie, les Ptolémées avaient ainsi choisi de se faire représenter en pharaons. Ce choix iconographique n'est pas sans exemples. On pense, entre autres, à ce couple représentant une Cléopâtre en compagnie de son époux qui a été retrouvé au siècle dernier dans la banlieue de Hadra¹⁷. Peut-être y avait-il dans cette représentation « à l'égyptienne » du couple royal l'intention de signifier aux visiteurs arrivant par la mer, donc du monde méditerranéen de la *koinè*, qu'ils entraient dans le royaume des Ptolémées, maîtres de toute l'Égypte, pharaons dans leur pays, figures divines supérieures aux simples rois de la région.

Ces découvertes renforcent encore le caractère égyptisant du décor de la cité grecque. C'est là un choix délibéré des souverains lagides sur la signification duquel il faudra revenir plus longuement, à l'aide des *corpus*, actuellement en cours d'élaboration, des *Aigyptiaka* trouvés en Alexandrie.

Cette constatation nous conduit à examiner un autre ensemble de monuments révélés par ces fouilles sous-marines, et qui est, de loin, le plus important numériquement : les éléments d'architecture et de statuaire découverts à proximité de ceux que nous venons d'évoquer, mais qui n'ont pas de lien apparent avec le Phare.

Des centaines de colonnes, la plupart en granit rose d'Assouan et quelques-unes en marbre, se rangent depuis les petits modules des colonnettes de Proconèse jusqu'aux diamètres impressionnants de fûts en granit qui atteignent 2,40 m de diamètre, soit la taille de la colonne Pompée¹⁸. Les chapiteaux qui

17. La tête masculine décore le jardin du musée gréco-romain d'Alexandrie, tandis que le haut de la Cléopâtre se trouve au musée de Mariemont. Voir en dernier lieu M.-C. Bruwier, dans *Chronique d'Égypte*, 1989, p. 224-237, et *Musée royal de Mariemont, Choir d'œuvres*. I. *Égypte*, 1990, n° 40.

18. Érigée en l'honneur de Dioclétien, la colonne Pompée est l'un des seuls monuments d'Alexandrie encore en place. Ce monolithe en granit d'Assouan mesure 29,70 m de hauteur pour un diamètre qui va de 2,70 m de diamètre à sa base jusqu'à 2,40 m à son sommet.

leur sont associés sont de style composite alexandrin, avec volutes floraux, tantôt de marbre blanc ou de granit noir. On compte aussi plusieurs grandes bases à moulures ioniques de marbre blanc.

À côté de ces éléments architecturaux de style grec, de très nombreuses pièces appartiennent à des monuments pharaoniques. Certaines ont été retravaillées afin d'être réutilisées, peut-être dans certaines parties du Phare lui-même, plus probablement dans d'autres monuments de la ville, selon une tradition profondément ancrée dans la tradition égyptienne. D'autres ne présentent pas de trace de remploi.

Parmi les éléments pharaoniques retaillés, on compte des colonnes papyrifformes dont deux côtés ont été lissés, et un sphinx, qui a été soumis à un véritable équarrissage. Ces pièces ont été visiblement remployées dans des massifs de construction. Elles mettent en évidence une pratique constante tout au long de la civilisation pharaonique, et que les Ptolémées comme d'ailleurs leurs successeurs, jusqu'à l'époque ottomane ont suivie à leur tour : la mise en carrière de sites abandonnés, qui fournissent à moindre frais une matière première, difficile à aller chercher dans les lointaines carrières du Sud.

Ces sites ont également fourni à Alexandrie de nombreux monuments, directement réutilisés, sans surcharge ni usurpation. Ils sont particulièrement nombreux sur le site immergé de Qaitbay. Tous datent de l'époque des pharaons indigènes.

Parmi les plus caractéristiques, citons cinq colonnes papyrifformes, dont l'une porte des cartouches de Ramsès II (1279-1212)¹⁹, et divers blocs au nom de Séthi I^{er} (1289-1278), de Ramsès II, mais aussi datant de la XXVI^e dynastie²⁰.

Quatre obélisques ont été découverts : trois ont été consacrés par Séthi I^{er}²¹ et un autre est beaucoup plus tardif, puisqu'ils datent res-

19. Inv. 2176 : XIX^e dynastie ; granit rose ; H. 2,13 m ; l. 0,84 m. Il ne reste qu'une section de colonne ne conservant que quatre fascicules. Gravés verticalement sur chacun de ceux-ci alternent les deux cartouches de Ramsès II placés sur un signe de For et surmontés d'une double plume.

20. Inv. 1002 [inv. 94 : 07 : fragment d'architrave (ou de linteau) d'après 589-570, XXVI^e dynastie, en granit rose. L. 2,42 m ; H. 0,90 m ; ép. 0,52 m. Le bloc porte l'épithète « aimé des Âmes d'Héliopolis ».

21. Inv. 3012 : fragment en granit rose. H. 1,44 m ; section 0,73 m. Inv. 2001 inv. 94 : 03 + 2026 A, B, en quartzite jaune. H. 1,90 m. bloc 2001 : 1,12 m + 1,16 m. bloc 2026 A, B : section : de 0,75 m. bloc 2001 à 0,66 m. bloc 2026 A, B. Sous une vignette presque complètement arasée, chaque face porte les trois premiers noms de la titulature royale : nom d'Horus, nom de Nebty, nom d'Horus d'or. Les morceaux 2026 A et B sont jointifs ; le raccord très probable avec le fragment 2001, découvert en 1994, reste à vérifier après traitement des blocs.

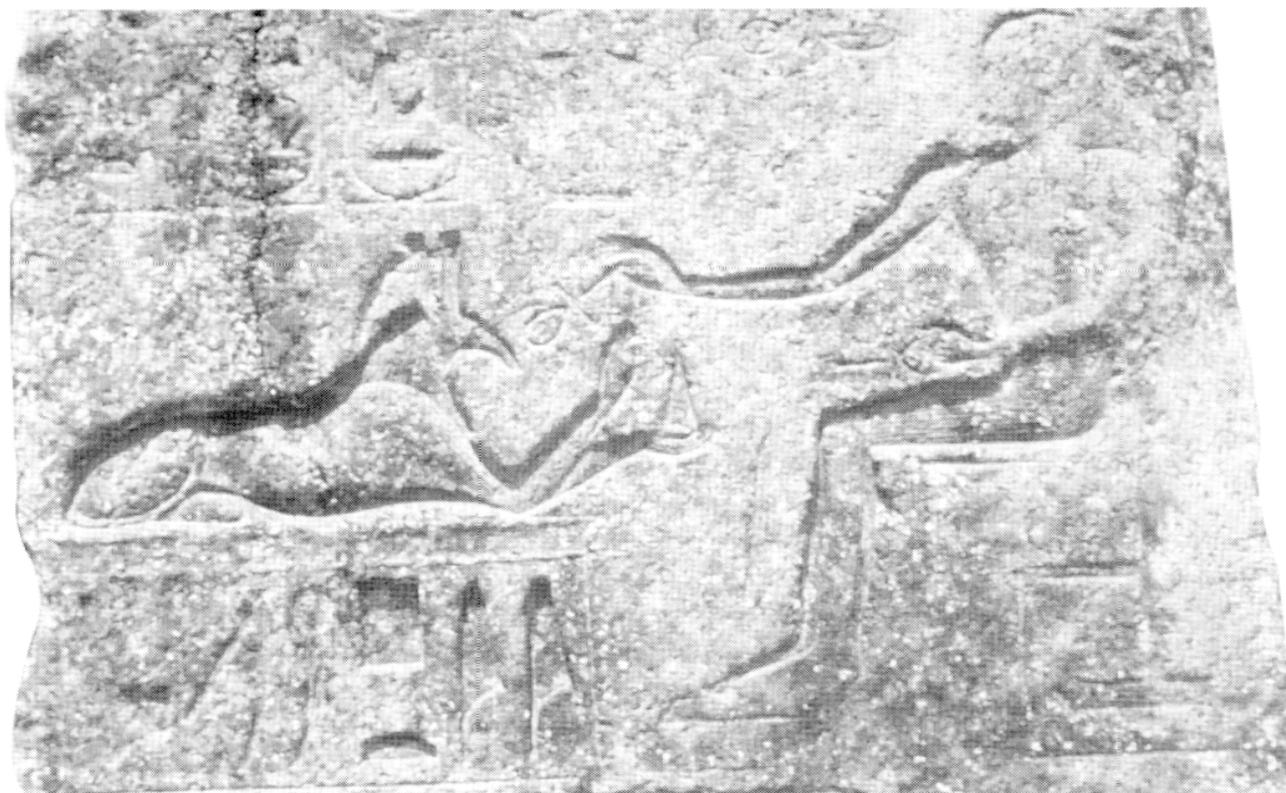


FIG. 3. – Obélisque inv. 3002 : détail de l'animal séthien de la face 1.

pectivement de la XIX^e dynastie, soit de la fin du XIV^e siècle av. J.-C., et l'autre de l'époque ptolémaïque²².

L'étude architecturale de ces monuments a pu être commencée grâce à la riche documentation qui a été amassée durant les trois dernières campagnes. Arrêtons-nous un instant sur deux des obélisques de Séthi I^{er}, qui présentent un intérêt particulier.

Du premier (inv. 3002 ; fig. 3 à 7), il subsiste la partie supérieure, terminée par une feuillure sur laquelle s'emboîtait le pyramidion. Sur chaque face, au-dessus du début de la titulature royale (nom d'Horus), une vignette représente le roi en sphinx faisant offrande à une divinité héliopolitaine. Deux sphinx à tête humaine alternent avec deux sphinx à tête séthienne. En plus de l'habituel début du nom d'Horus (Taureau puissant), le roi est identifié par ses deux cartouches qui figurent à l'intérieur de chaque vignette.

22. Inv. 1129, en granit gris (H. 0,85 m ; l. 0,67 m à 0,45 m). Seul un angle avec deux faces fragmentaires est conservé ; chacune d'elle portait une colonne de texte : il n'en reste que quelques signes, dont le début d'un cartouche, peut-être celui d'un Ptolémée.

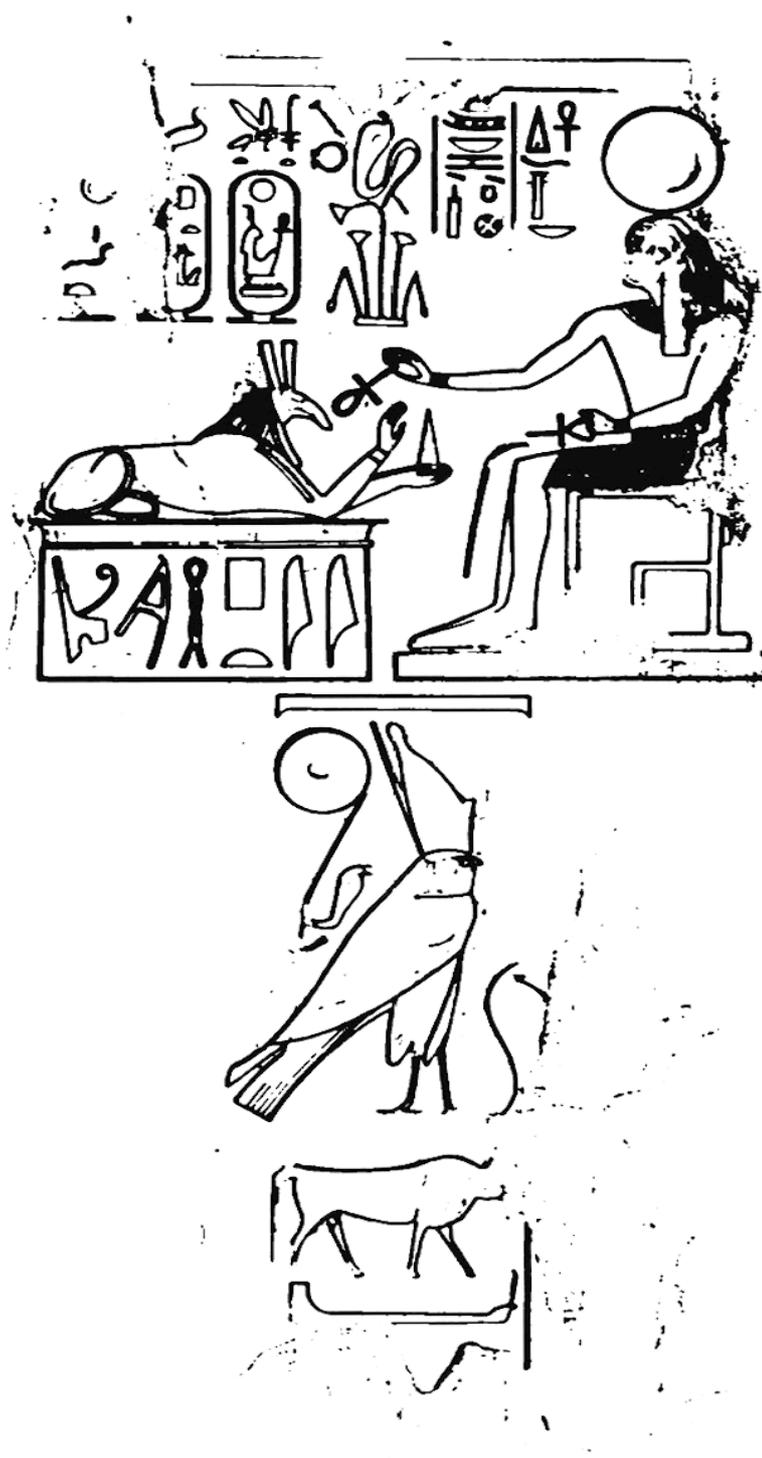


FIG. 4. Obélisque inv. 3002 : dessin de la face 1.

Les épithètes qui accompagnent ceux-ci confirment l'origine héliopolitaine du monument, déjà clairement indiquée par la personnalité des dieux auxquels sont destinées les offrandes.

L'un des deux obélisques en calcite attribués à Séthi I^{er} (inv. 2500) a fait l'objet d'une reconstitution graphique due à Isabelle Hairy. Les trois fragments qui avaient été retrouvés dans la même zone (hauteur totale conservée : 4,28 m) semblent pouvoir reposer sur un bloc de calcite découvert en 1995 (inv. 2260), qui avait été attribué alors à Séthi I^{er}, en train de présenter des offrandes aux divinités d'Héliopolis. La restitution semble probable, même s'il n'y a pas de raccord physique entre la base et le fragment inférieur de l'obélisque, qui a été retaillé dans l'Antiquité. Qu'il s'agisse d'une base d'obélisque semble ne faire aucun doute, à cause de la présence d'une large encoche sur la face supérieure du bloc. On ajoutera qu'un autre bloc de calcite, décoré d'une scène semblable, a été trouvé en 1996 (inv. 2431) : il semble bien qu'il constitue la face arrière de cette base. Ce sont ainsi cinq fragments du même monument qui gisaient dans la même zone du site, en contrebas de la colline de l'est. Si l'on ne peut prouver qu'ils s'élevaient sur le sommet de cette colline, certainement hors d'eau dans l'Antiquité, il est néanmoins vraisemblable qu'ils formaient une paire avec l'autre obélisque de Séthi I^{er}, retrouvé en 1996 également, et qu'ils avaient été érigés devant un monument d'Héliopolis : ils ont visiblement été transportés ensemble à Alexandrie, où ils ont été dressés à nouveau ensemble, à l'instar des deux « Aiguilles de Cléopâtre » devant l'entrée du Césareum.

A l'époque pharaonique appartient également un bon nombre de sculptures : on a pu repérer 25 sphinx. Certains portent les cartouches des pharaons Sésostris III (1881-1842 ; XII^e dynastie)²³, Ramsès II²⁴ et Psammétique II (595-589 ; XXVI^e dynastie)²⁵ ; ils couvrent une période qui va du Moyen-Empire jusqu'aux dernières dynasties, soit du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début du VI^e siècle

23. Inv. 2003 (inv. 94 : 09), en quartzite jaune (L. = 1,77 m). La tête manque. Le plastron porte le cartouche de « Khakaourê, aimé des Âmes d'Héliopolis ». Cette épithète précise donc l'origine du monument. Il a été usurpé par Ramsès II, dont les cartouches se devinent sur le côté gauche de la base.

24. Inv. 2002 (inv. 94 : 14), en grauwacke (L. = 2,45 m ; l. = 0,67 m ; H. = 0,92 m). La tête et une partie du côté droit manquent. Les deux cartouches du roi sont visibles sur le plastron, et sa titulature, plus complète, était gravée en deux inscriptions symétriques sur la base. Le monument est d'origine héliopolitaine puisque Ramsès II est dit « aimé d'Atoum et de Rê-Horakhty ».

25. Inv. 1008 A/B (inv. 94 : 23), en calcite (L. = 3,50 m). La tête, brisée et érodée, a été retrouvée sous le corps. Le prénom de Psammétique II (Neferibrê) est gravé sur le plastron, tandis que la titulature royale, qui figurait symétriquement sur les deux côtés de la base, n'est plus lisible que sur le côté droit. Les mentions des dieux héliopolitains (Atoum, Rê-Horakhty) indiquent, cette fois encore, avec certitude l'origine du monument.

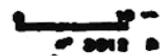
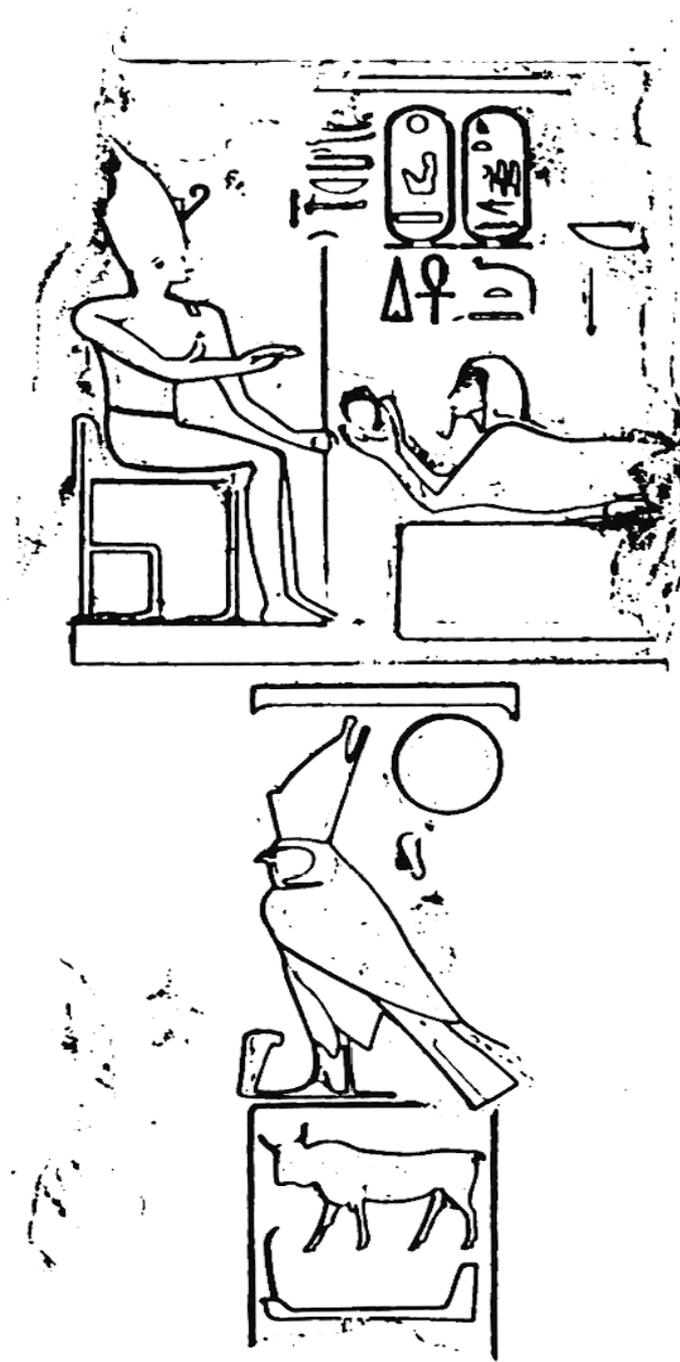


FIG. 5. — Obélisque inv. 3002 : dessin de la face 2.

av. J.-C. D'autres, bien que non datés par des inscriptions, sont attribuables à ces mêmes époques²⁶.

La présence de tant d'éléments pharaoniques originaux ne manque pas de surprendre. Quelques constats s'imposent d'emblée : tous les sphinx sont différents les uns des autres, et l'on doit donc exclure qu'ils aient pu faire partie d'une allée menant à quelque monument. Toutes les inscriptions décrivent des scènes d'offrande aux divinités d'Héliopolis. Il en va de même des obélisques. Or, à l'époque hellénistique, le vénérable sanctuaire de Rê n'est plus que ruines : Strabon le décrit abandonné. Dévoré par le feu, il servait de carrière de pierres et, dit Strabon, « parmi les obélisques, deux qui n'avaient pas été totalement détruits par l'incendie, furent transportés à Rome »²⁷.

Nous sommes vers 25 av. J.-C. ; l'exploitation du site d'Héliopolis avait commencé durant le règne des Ptolémées. Le transport vers le nord ne posait guère de difficulté, à travers la branche canopique du Nil puis le canal qui gagnait Alexandrie, entre le lac Mariout et la partie méridionale de la muraille de la cité. Le bon état de conservation de certains de ces monuments laisse penser qu'ils devaient servir de décor à la ville, tout comme le laissent supposer certaines découvertes dans les fouilles terrestres. Par exemple, un linteau au nom de Ramsès II a été découvert dans la fouille d'urgence au nord du Cinéma Radio²⁸. Remployé sans surcharge ni usurpation, il est consacré à Rê-Horakhty d'Héliopolis. Il est, évidemment, peu plausible qu'un culte héliopolitain consacré par Ramsès II ait existé à proximité du temple de culte impérial : l'hypothèse d'un décor « à l'égyptienne » reste la plus plausible.

Les « Aiguilles de Cléopâtre », les deux obélisques qui avaient été placés en 13 av. J.-C. devant le Césareum, provenaient eux aussi

26. Inv. 1011 (= inv. 94 : 11) : sphinx entier en granit gris (L. 2 m ; l. 0,60 m ; H. 1,30 m). Bien qu'il s'agisse du seul sphinx entier découvert à ce jour, le monument n'a conservé que quelques traces infimes d'inscription. Celles-ci, à peine visibles sur le côté droit de la base, ne permettent pas, pour l'instant, de le dater avec certitude, même si une datation Nouvel Empire paraît la plus probable. - Inv. 1022 (= inv. 94 : 06) : sphinx fragmentaire en granit rose. Le monument, d'assez grande taille, semble avoir été retaillé, et il lui manque la tête et les pattes antérieures. Il ne porte aucune inscription et semble difficile à dater. - Inv. 1325 : plastron de sphinx en granit rose. Fragment de la partie antérieure d'un sphinx portant, après le titre Maître des Deux Terres, le début d'un cartouche, dont la lecture est désespérée puisqu'il ne reste qu'un signe Rê qui peut convenir pour de très nombreux noms royaux. - Inv. 3002 (= inv. 94 : 13) : sphinx fragmentaire en granit rose (L. 1,45 m ; l. 0,45 m ; H. 0,65 m). Il s'agit de la partie antérieure d'un sphinx à bras humains présentant un vase qui était amovible et qui a disparu. Le monument est anépigraphe et semble difficile à dater.

27. Strabon, XVII, 27.

28. *BCH* 119, 1995, p. 425.



FIG. 6. Obélisque inv. 3002 : dessin de la face 3.

d'Héliopolis²⁹. Ce n'est pas le lieu de faire ici la liste des monuments pharaoniques d'Alexandrie qui sont connus par les auteurs anciens ou les découvertes archéologiques : constatons seulement que la fouille de Qaitbay fournit un nouveau lot, fort important, qui s'inscrit dans cet ensemble. Certains de ces monuments avaient été emportés d'Héliopolis vraisemblablement entiers, comme le montre l'obélisque de Séthi I^{er} évoqué plus haut. Il semble a priori exclu qu'ils aient été rassemblés au même endroit par simple coïncidence.

On en déduira que la cité grecque fondée par Alexandre devait présenter un aspect exotique pour ses citoyens comme pour ses visiteurs, avec des monuments de tradition hellénique décorés d'éléments pharaoniques. Ces découvertes ne révèlent pas, en fait, un aspect nouveau d'Alexandrie ; elles en donnent une échelle inattendue : la présence de ces monuments pharaoniques antérieurs de plusieurs siècles — voire d'un millénaire et demi pour le sphinx de Sésostris III — ne change en rien l'histoire d'Alexandrie et de sa fondation. Il s'agit d'emprunts de monuments extérieurs à la cité — comme le prouvent les inscriptions — destinés uniquement à fournir un certain décor : on a puisé dans l'ancienne métropole religieuse des éléments propres à donner aux constructions de la capitale ptolémaïque une apparence conforme à la tradition dont se réclamaient les souverains. Les célèbres « Aiguilles de Cléopâtre » ou les sphinx du Sérapeum marquaient déjà le goût de l'époque pour le réemploi décoratif d'antiques monuments égyptiens. Les sphinx de Qaitbay ont, de toute évidence, été transportés à Alexandrie pour le même usage, et si les obélisques sont très fragmentaires, ils peuvent aussi être les vestiges de monuments jadis érigés dans la ville.

Aucun n'est attribuable à une histoire du site antérieure à la fondation d'Alexandrie. Rien ne vient donc modifier l'image que l'on donne du Rakotis de la tradition, qu'aucune nouvelle découverte archéologique faite à l'occasion des fouilles terrestres ne permet de remettre en question.

Cette accumulation de monuments nous a conduits à consulter des géophysiciens pour tenter de comprendre la constitution de ce site. Il semble que les phénomènes de subsidence dans cette région soient particulièrement importants, de l'ordre de 5 à 7 m. Il est donc fort probable que, à l'époque antique, une bonne partie du site à l'est du Phare était hors d'eau et qu'à la fin de l'Antiquité,

29. Voir Henry H. Goringe, *Egyptian Obelisks*, 1909, pour l'inscription gravée sur un crabe de bronze qui servait de support à l'une des deux Aiguilles de Cléopâtre. Elle donne la date de transport et leur érection : en 13 av. J.-C.

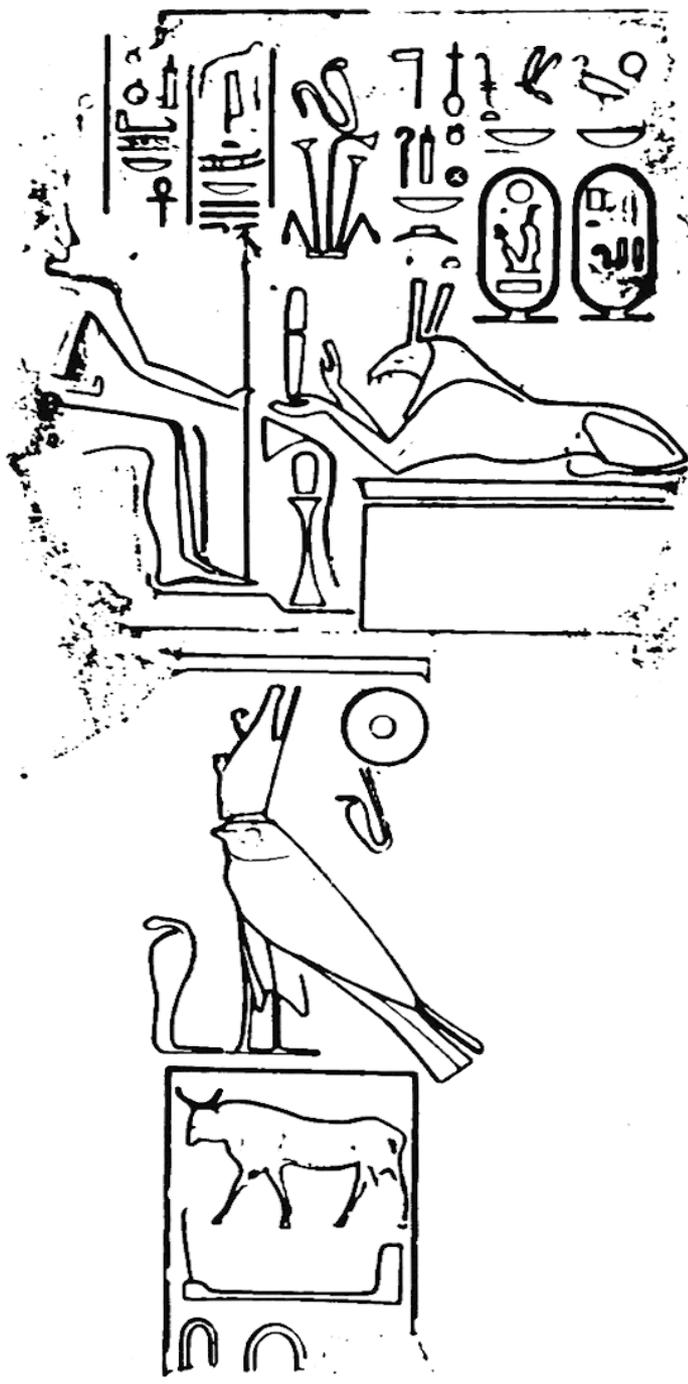


FIG. 7. Obélisque inv. 3002 : dessin de la face 4.

on y ait aménagé un dépotoir, une sorte de carrière où l'on avait rassemblé des éléments épars de monuments démontés provenant de différents quartiers de la ville. Seul un petit nombre d'entre eux s'élevait à cet endroit et encore est-il difficile de les distinguer du reste. Les blocs du Phare font exception par leur taille qui devait rendre leur transport malaisé.

Il faut également noter que la presque totalité des blocs qui constituent ce site sont en granit d'Assouan : le marbre et le calcaire ont disparu, sans doute dans les fours à chaux ou réemployés dans les nouvelles constructions. On a pu les inclure dans les chantiers du fort Qaitbay ou même dans la ville que les Ottomans ont commencé à bâtir, à partir de 1517, sur l'isthme qui s'était développé de part et d'autre de l'Heptastade. Les pièces en granit, matériau plus difficile à retravailler, ont été délaissées, peu à peu recouvertes par la mer, à une époque encore difficile à préciser. A moins qu'elles n'aient été utilisées de bonne heure pour renforcer la pointe au nord du Phare, que les flots devaient gagner progressivement.

En novembre 1996, l'équipe du Centre d'Études alexandrines s'est transportée sur le site de ces épaves. La base de départ de cette enquête fut le rocher du Diamant, qui affleure à peine au-dessus de la surface de la mer par temps calme ; par grosse houle, la crête du rocher se voit clairement sur plus de 2 m de hauteur, cassant les vagues du vent dominant du NO. Ce rocher apparaît sur une gravure de la *Description de l'Égypte*³⁰ : la légende de l'ouvrage est claire et ne laisse aucune place au doute. Or, les deux personnages qui sont représentés sur la gravure donnent une échelle surprenante : la hauteur du rocher, tel qu'il apparaît sur la gravure, est environ du triple de celle des personnages, soit plus de 6 m ! Ce dessin a été effectué entre juillet 1798 et juillet 1801, ce qui reviendrait à dire qu'en deux siècles le phénomène de subsidence, combiné à celui d'élévation des eaux de la Méditerranée, aurait provoqué une différence de niveau tout à fait considérable, de l'ordre de 3 m par siècle, de 3 cm par an. Les recherches de géomorphologie évoquées plus haut sont en cours ; mais le résultat des travaux menés par les spécialistes du changement du niveau marin qui s'y sont attachés ne sera disponible qu'au cours de l'hiver 1998-1999. En l'absence de toute donnée chiffrée, on pourra simplement rappeler que Max de Zogheb affirmait en 1890 avoir vu les restes du Timonium au milieu du Port oriental³¹, alors

30. *Description de l'Égypte, Égypte Moderne*, vol. II, pl. 87, 3.

31. M. de Zogheb, *Études sur l'Ancienne Alexandrie*, 1890.

qu'à l'heure actuelle ces vestiges gisent par 5 m de fond. Cette question relève de la compétence non des archéologues, mais des géophysiciens.

Le rocher du Diamant était connu dans l'Antiquité pour les dangers qu'il présentait pour les capitaines : c'est sans doute la Corne du Taureau de Posidippos de Pella, et Strabon mentionne ces rochers affleurants ou immergés qui menacent les bateaux cherchant à entrer dans le Grand-Port, le *Mégas Limèn*³². A la fin du IV^e siècle de notre ère, Synésios de Cyrène raconte de façon vivante sa propre expérience de la sortie du port, avec deux ensablements qui lui coûtent plus d'une demi-journée de voyage, avant d'arriver au rocher Pharien³³. Mais si l'on sortait du port à un moment que l'on choisissait en fonction du temps et du vent, en revanche les capitaines qui arrivaient à Alexandrie après un long périple ne disposaient pas des éléments. Les témoignages archéologiques sont là pour montrer que, malgré la présence du Phare, un certain nombre de navires arrivant par gros temps près du goulet d'entrée du port ont coulé en heurtant des rochers.

Au moyen d'un sonar relié à un G.P.S. différentiel, on a dressé une carte des fonds marins avec des courbes d'1 m sur un peu plus d'1 km². A une distance comprise entre 350 m et 1 km au N-NE du môle qui a été élevé en 1916 pour fermer le Port oriental, une double barre rocheuse s'étend parallèlement à la côte. Elle se trouve actuellement par 12 m de profondeur, mais, si l'on tient compte des phénomènes de subsidence qui ont marqué la ville, on peut estimer que dans l'Antiquité, elle devait être beaucoup plus haute, vers les 5 ou 6 m. L'on sait que la houle par fortes tempêtes est de l'ordre de 5 m, et c'est donc en frappant l'une de ces barres que les bateaux ont coulé.

D'après un premier examen, on a pu repérer une quarantaine de gisements de céramique. Leur homogénéité a permis de conclure qu'il s'agissait d'épaves et non de dépotoirs. De plus, outre les inévitables amphores, on remarque la présence de céramique commune, voire de céramique fine : assiettes ou lampes à huile complètes. L'examen de la surface d'une de ces cargaisons a révélé une petite *olpè* en bronze. On a même repéré sur trois bateaux un jas d'ancre en plomb. L'état de conservation de ces cargaisons est tout à fait remarquable : cela est sans doute dû au contrôle très strict des côtes égyptiennes par la Marine qui a

32. Homère, *Odyssée* XX, 20 ; Strabon, XVII, 1, 6.

33. Synésios de Cyrène, *Lettre* 16.

empêché le pillage que l'on connaît généralement sur les épaves des côtes méditerranéennes.

Ces épaves datent du IV^e siècle av. J.-C. jusqu'au VII^e siècle de notre ère. Les plus anciennes sont contemporaines des premières générations d'Alexandrins, tandis que les dernières doivent être placées à l'époque de la conquête de la ville par les Arabes en 640, le commerce, notamment, des amphores vinaires, devenant plus sporadique après cette date. Quant à la provenance de ces cargaisons, la typologie des amphores indique que, si les épaves hellénistiques proviennent principalement du Dodécanèse (Rhodes et continent voisin), celles de la fin de cette période et du début de l'Empire sont crétoises et du sud de l'Anatolie (amphores « Pseudo-Cos en cloche »). On note parmi les amphores romaines la présence d'amphores italiennes, tunisiennes, espagnoles et, plus tard, d'amphores de Gaza (L.R. 4) et de L.R. 1 (région d'Antioche et côte méridionale d'Asie Mineure). A noter aussi un certain nombre d'amphores de fabrication égyptienne. Elles témoignent peut-être du cabotage le long de la côte puisqu'elles ne sont la trace de bateaux sortant du port d'Alexandrie dont on expliquerait moins bien la présence dans ces eaux.

Nul besoin de dire qu'il s'agit là d'une documentation riche et fort intéressante pour reconstituer l'histoire du commerce d'Alexandrie avec le reste de la Méditerranée. Un début de carte archéologique a pu être ébauché ; la campagne en cours apportera rapidement des données plus complètes. Quelques sondages ponctuels sont prévus sur des gisements particulièrement prometteurs, afin d'examiner si le bois des coques a pu être conservé sous la cargaison.

Ces fouilles de sauvetage sont, comme on le voit, riches en enseignements et apports nouveaux. Elles ont permis de reprendre le dossier archéologique du Phare et de sauvegarder d'importants monuments. Elles ont surtout permis de remettre en lumière l'archéologie alexandrine, qui était loin de susciter ces dernières années l'engouement dont elle est aujourd'hui l'objet. Elles ouvrent de nouvelles perspectives d'études en nourrissant de données archéologiques jusqu'ici inconnues les recherches sur les échanges en Méditerranée du Sud. Enfin, et ce n'est pas le moindre acquis de ces campagnes, l'association aux travaux du Centre d'Études alexandrines de jeunes archéologues et plongeurs égyptiens, permet de fonder l'archéologie sous-marine égyptienne.

*

* *

MM. Jean LECLANT et Claude NICOLET interviennent après cette communication.

LIVRES OFFERTS

M. Jean MARCADÉ a la parole pour un hommage :

« Mes cher Confrères, grâce à la collaboration de Pierre Toubert et à la diligence de notre imprimeur Frédéric Paillart, j'ai la satisfaction de pouvoir vous présenter en ce début de juillet la première livraison du *Journal des Savants* de 1997 correspondant au premier semestre de l'année en cours. Ce fascicule de 193 pages, avec douze illustrations photographiques, une carte et trois figures au trait, réunit cinq articles.

Le premier (p. 3 à 57) est signé de Denis Feissel, Jean Gascou et Javier Teixidor ; il s'intitule : *Documents d'archives romains inédits du Moyen-Euphrate (III^e s. ap. J.-C.), II. Les actes de vente-achat (P. Euphr. 6 à 10)*.

Faisant suite à la série des pétitions parue dans le *Journal des Savants* de 1995, sont publiés ici les quatre actes de vente-achat (dont l'un en deux exemplaires) appartenant au même dossier d'archives du Moyen-Euphrate. Ces actes s'échelonnent de 249 à 252, et ont pour objet soit des esclaves soit, dans un cas, une jument. Les documents sont écrits sur peau et rédigés chacun en deux *scripturae*, le texte supérieur (ou *scriptura interior*) étant un résumé de l'acte, fermé par cinq points de couture. Deux d'entre eux (8 et 9) ont été rédigés en Syrie, dans le village de Beth Phouraia auquel se rattache la majeure partie du dossier ; deux autres dans des cités de l'Osrhoène, à Marcopolis (6-7) et à Carrhes (10), dont ils révèlent des institutions ignorées, notamment grâce à des souscriptions développées en syriaque. L'abondance des données géographiques a aussi l'intérêt de mettre en évidence des itinéraires de trafic, particulièrement entre Nisibe et Beth Phouraia, avec pour étape intermédiaire le district d'Abou-rène.

Suivent trois articles d'histoire médiévale.

P. 59 à 98, Chantal Senséby expose *Un aspect de la croissance : le développement des bourgs aux confins du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine (XI^e et XII^e siècles)*.

L'abbaye bénédictine de Noyers en Indre-et-Loire fut fondée en 1030-1031, dans une zone rurale, à égale distance de Tours, Poitiers et Angers. Ses archives, complétées par celles des monastères proches, sont une source précieuse pour l'étude des bourgs. Il ressort des usages lexicaux que le bourg (*burgus*) est un quartier d'un *castrum* ou d'un *vicus* et qu'il se distingue du *suburbium*. L'analyse des actes écrits permet d'en cerner